

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Commercialisation et gestion des structures et hébergements touristiques (COGESHT)

- Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Commercialisation et gestion des structures et hébergements touristiques* est portée depuis 2006 par l'IUT de Tarbes - Université Paul Sabatier Toulouse 3. Elle cible les emplois de responsables de services et ceux de fonctions opérationnelles dans les secteurs tourisme, loisirs, centres de remise en forme et hébergements. Les enseignements dispensés portent sur les fondamentaux des sciences de gestion avec un accent sur la compétence commerciale (orientation E-Commerce) et la compétence de gestion du personnel. La formation est organisée en deux groupes : un groupe en formation initiale et un groupe en alternance (contrat de professionnalisation).

Avis du comité d'experts

La formation est bien positionnée sur son territoire local et régional. Elle offre une possibilité de poursuite d'études aux différents DUT et BTS du territoire. D'autres licences professionnelles du même domaine existent au niveau régional. En revanche, la LP *Commercialisation et gestion des structures et hébergements touristiques* est la seule à être orientée exclusivement vers la gestion et la commercialisation. C'est également la seule formation à proposer un volet E-Commerce.

On peut constater par ailleurs que la formation est bien insérée dans l'environnement socio-économique de la région Midi-Pyrénées, où le tourisme est l'un des principaux secteurs d'activité. Les métiers autour de la gestion des hébergements touristiques y représentent des débouchés importants. Les stages sont en adéquation avec les objectifs de la formation, à l'opposé les débouchés sont relativement en-deçà du niveau de qualification visé (nombre d'étudiants occupent des postes de réceptionniste par exemple).

En ce qui concerne la composition de l'équipe pédagogique, 54 % des enseignements sont assurés par des professionnels qui contribuent par ailleurs au jury de sélection et aux suivis et évaluations des projets tuteurés et stages. On peut toutefois regretter une faible contribution des enseignants-chercheurs dans la formation.

Au niveau de l'attractivité du diplôme, le nombre de dossiers reçus est en constante évolution. Le taux de sélectivité se situe à 21 % pour l'année 2013. Le taux de réussite est satisfaisant, il se situe à 94 % en 2013. Le taux de poursuite d'études est raisonnable, il est proche de 20 %.

Le taux d'insertion professionnelle dès l'obtention du diplôme est élevé. Il varie de 74 à 81 %. En revanche, la saisonnalité du secteur pèse sur la situation à moyen terme. Aux périodes d'emplois succèdent des périodes de non activité.

La formation est pilotée de manière satisfaisante dans le cadre de conseils pédagogiques. Une réunion à mi-formation permet de faire le point sur les sujets professionnels, les progressions pédagogiques observées et de procéder éventuellement à des ajustements.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Il n'existe pas de lien particulier avec un laboratoire de recherche. L'équipe pédagogique comporte peu d'enseignants-chercheurs.
Place de la professionnalisation	En plus des dispositifs de professionnalisation indispensables dans ce type de formation (projet tuteuré, stage), la mise en place d'une fiche d'engagement signée entre l'entreprise et le responsable de formation fournit aux étudiants un soutien supplémentaire dans l'élaboration de leur projet professionnel. Ce dispositif permet d'assurer l'adéquation entre les exigences de la licence et les objectifs des métiers visés. La durée de l'alternance pour les contrats de professionnalisation n'est pas précisée.
Place des projets et stages	En plus des dispositifs de professionnalisation indispensables dans ce type de formation (projet tuteuré, stage), la mise en place d'une fiche d'engagement signée entre l'entreprise et le responsable de formation fournit aux étudiants un soutien supplémentaire dans l'élaboration de leur projet professionnel. Ce dispositif permet d'assurer l'adéquation entre les exigences de la licence et les objectifs des métiers visés. La durée de l'alternance pour les contrats de professionnalisation n'est pas précisée.
Place de l'international	La licence professionnelle COGESHT a développé des partenariats internationaux et notamment sept conventions avec des universités étrangères de 2009 à 2013. Ces partenariats internationaux se traduisent par des échanges d'étudiants et d'enseignants. 14 % des stages sont réalisés à l'étranger. D'autres projets de partenariat avec des universités étrangères sont en cours.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement se fait en deux étapes, une pré-sélection sur dossier et une audition avec un jury de professionnels, complété de tests de langues. Les étudiants proviennent essentiellement de BTS et de DUT, de L2 dans une moindre proportion. La licence dispose d'un module d'harmonisation de 40 heures (UE0).
Modalités d'enseignement et place du numérique	La formation est organisée en deux groupes : un groupe de formation initiale et un groupe en alternance (contrat de professionnalisation). La LP propose deux langues étrangères : une langue obligatoire, l'anglais, et une seconde langue au choix entre espagnol/allemand ou italien. Elle dispose par ailleurs de 30 heures de séminaires en langue étrangère. Une plateforme pédagogique est en cours de construction avec les sites de Toulon et Gap, ainsi qu'avec des universités étrangères afin de formaliser les échanges pédagogiques (cours en visioconférences). L'établissement mobilise par ailleurs la plateforme Moodle pour déposer des cours en ligne.
Evaluation des étudiants	A part la mention selon laquelle l'évaluation des étudiants se fait dans le cadre de contrôles terminaux, le dossier ne donne pas davantage de précision sur les modalités de contrôle des connaissances (validation, compensation, conservation, capitalisation). Par ailleurs, le rapport de 1 à 3 dans l'attribution des ECTS n'est pas respecté.
Suivi de l'acquisition des compétences	Afin de formaliser le suivi de l'alternant par le tuteur entreprise, l'organisme paritaire collecteur agréé FAFIH propose une formation au tuteur de l'entreprise. Une liste des compétences du poste occupé est conjointement construite pour un suivi des acquisitions de l'alternant.

Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est satisfaisant. Le taux de réponse aux questionnaires est correct, les résultats sont instructifs. Le taux d'insertion après la formation varie de 74 % à 81 % à la sortie du diplôme. Le dossier fournit des résultats détaillés sur les enquêtes d'insertion professionnelle.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement est présidé par un professionnel, vice-président de l'Union des métiers de l'industrie hôtelière. Des comptes-rendus de conseil de perfectionnement sont communiqués en annexes. La commission pédagogique de l'IUT a mis en place un outil d'enquête de satisfaction des étudiants.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Des liens forts avec les professionnels du secteur.
- Une bonne attractivité avec un nombre de candidatures en constante évolution.
- Un taux d'insertion professionnelle satisfaisant
- Des partenariats internationaux variés et inscrits dans la durée.

Points faibles :

- Une contribution des enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique à conforter.
- La saisonnalité des emplois ciblés.
- L'attribution des ECTS ne respectant pas le rapport de 1 à 3

Conclusions :

La LP *Commercialisation et gestion des structures et hébergements touristiques* est une formation de qualité, adaptée aux besoins de l'industrie touristique de la région Midi-Pyrénées. La réorientation vers la gestion et la commercialisation a été pertinente. La formation est attractive, dispose d'un fort taux d'insertion professionnelle. En revanche, on peut constater une faible contribution des enseignants-chercheurs pour un diplôme universitaire. Par ailleurs, il faudrait revoir le dispositif d'attribution des ECTS, afin de respecter le rapport de 1 à 3.

Observations de l'établissement

Tarbes, le 23 mars 2015

Les Licences professionnelles de l'IUT de Tarbes ci-dessous n'ont pas d'observations particulières à formuler sur leur rapport de synthèse de l'évaluation HCERES reçu le 5 mars 2015.

- LP Commercialisation et gestion des structures et hébergements touristiques (COGESHT)
- LP Ingénierie de la conception et prototype (ICP)
- LP Ingénierie des matériaux nouveaux (IMN)
- LP Maintenance et exploitation des équipements dans les énergies renouvelables (M3ER)
- LP Systèmes d'Information intégrés et communication (SIIC)
- LP Sciences et technologies des énergies renouvelables - systèmes thermiques (STER ST)
- LP Traitement et valorisation des déchets industriels (TVDI)

Jean Noël FELICES
Directeur de l'IUT de Tarbes

